FACULTES de MEDECINE et PHARMACIE
1 rue Gaston Veil
44035 NANTES cedex

Université de Nantes
Année Universitaire
2017-2018

1ère INSCRIPTION EN PACES
Première Année Commune des Études de Santé

Première Phase :

ÉDITEZ VOTRE « DOSSIER PREMIÈRE INSCRIPTION 2017-2018 »

- Remplissez soigneusement et lisiblement la demande d'inscription
  ATTENTION : Le numéro I.N.E. est à prendre sur votre relevé de notes du baccalauréat

- Joignez les pièces suivantes :
  - **ORIGINAL + une photocopie du relevé des notes du baccalauréat ou DAEU**
  - La **fiche d'admission POSTBAC au vœu PACES** (imprimée via le site «http://www.admission-postbac.fr»)
  - La photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou du Passeport
  - La photocopie du **Certificat de Participation à la Journée de la Défense et Citoyenneté** (JDC)
  - Un mode de paiement pour le règlement des Droits Universitaires : Carte Bancaire ou chèque à l'ordre de M. l'Agent Comptable de l'Université de Nantes. Au dos, veuillez noter : nom et prénom de l'étudiant, l'année : PACES et le jour de votre convocation (ex: 08-07-2017) **en bas du chèque**. Le montant exact vous sera communiqué le jour de l'inscription.
  - Attestation précisant le numéro personnel de Sécurité Sociale à 13 chiffres + 2 chiffres pour la clé
  - Attestation du titre « d'ayant droit » si vous êtes couvert par la sécurité sociale de vos parents jusqu'au 30 août 2018, ou copie de l'attestation jointe à la carte vitale du parent, notifiant les enfants à charge.
  - Si vous êtes boursier : **un exemplaire recto verso de la notification de bourse 2017-2018** délivrée par le CROUS
  - 7 timbres-poste, tarif en vigueur (facultatif) utilisés pour les envois effectués au cours de votre scolarité
  - 1 photographie d'identité récente + **autorisation de prise de photo numérique** dûment complétée

L'inscription définitive ne pourra être effectuée que si le dossier est complet

Deuxième Phase : PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR L'INSCRIPTION

Connectez-vous, entre le **05 au 20 juillet 2017** (après la publication de vos résultats du baccalauréat), sur le site :

www.admission-postbac.fr

Prenez un rendez-vous et éditez votre convocation.
Les inscriptions se dérouleront du **05 au 20 juillet 2017.**

Troisième phase : **PRÉSENTEZ-VOUS** à la salle **H28** – ancienne BU (Rez-de-Chaussée Haut) pour l'inscription administrative le jour de votre convocation

ATTENTION, l'inscription est définitive :

- Le jour de votre convocation, vous paierez vos droits universitaires et votre carte d'étudiant multi services vous sera remise le jour même
- Vous ne devez déposer qu'un seul dossier d'inscription dans l'Université de Nantes.

RENTRÉE PACES le 28 Août 2017 à 8h30

CONDITIONS D'ANNULATION : ***Obligation de rendre la carte d'étudiant et les certificats de scolarité.***

Sur simple demande justifiée déposée dans les délais indiqués ci-dessous, le cachet de la poste ou du service de la scolarité faisant foi.

- **Avec remboursement des droits** pour toute demande d'annulation déposée **dans le mois qui suit la date officielle de rentrée** – Penser à donner un RIB – (sous réserve d'une somme qui reste acquise à l'établissement : environ 25 euros).

- **Sans remboursement des droits**

Pour les annulations déposées **courant du second mois qui suit la date de rentrée universitaire. Passé ce délai, les demandes d'annulation ne sont pas recevables**.

Horaires d'ouverture du bureau accueil/inscriptions (D)
Du Service de la Scolarité Médecine
Rez-de-chaussée Haut

Période des inscriptions en Juillet 2017
Salle H28 (ancienne BU – RDC haut droit)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
&
À PARTIR DU 21 Août 2017 pour les étrangers et autres cas
Bureau D
8h20 à 12h30 et de 13h30 à 16h20

Pour toute information complémentaire : 02 40 41 28 14